

Le dimanche de Pâques, 2 avril, le cardinal, comme préfet de la Congrégation des Rites, signait un décret dans lequel il déclarait autorisés par S. S. Léon XIII, la récitation et le chant publics des litanies du Sacré Cœur, assimilées désormais à celle du Saint Nom de Jésus. Après l'indication de plusieurs motifs qui avaient engagé le Pape à cet acte, venait celui-ci, dont l'énoncé devait exciter autant d'intérêt que l'autorisation des litanies : « De plus Sa Sainteté, poussée par son ardente dévotion pour le Cœur très aimant de Jésus, en même temps que par son désir d'apporter un remède aux maux qui nous affligent et vont chaque jour en augmentant, se propose de consacrer le monde entier au Sacré Cœur. Or, pour donner à cette consécration plus de solennité, Sa Sainteté a décidé de prescrire prochainement un triduum dans lequel on chantera ces litanies. »

» Ce texte, qui contenait la première notification officielle de la consécration, fut adressé à la Supérieure du Bon-Pasteur, et dans de telles conditions qu'il était impossible à elle de se méprendre sur la signification de l'envoi, et à des tiers de soupçonner la part prise par elle à la résolution annoncée. Le vice-recteur du Grand Séminaire de Porto reçut deux exemplaires du décret, avec un billet expliquant qu'ils étaient envoyés « sur l'ordre du Saint-Père à la R. M. Marie du Divin Cœur Droste-Vischering », et que Sa Sainteté accompagnait cet envoi de la bénédiction apostolique pour lui et la Révérende Mère. La pieuse malade ne fit pas connaître l'objet de la communication pontificale, pas même à son assistante à qui elle se contenta de dire que le Saint-Père lui avait enfin répondu. Mais elle n'avait pu, à la lecture du décret, contenir assez son enthousiasme et sa joie, et sa lectrice entrevit, en se rappelant plusieurs détails, entre autres le ton ardent sur lequel elle avait parlé plusieurs fois de la consécration du genre humain au Sacré Cœur, qu'elle n'était pas tout à fait étrangère à cette affaire.

« Elle donna libre effusion à ses sentiments dans une nouvelle lettre au Saint-Père, qui partit pour Rome après avoir été soumise à son directeur :

« Très Saint Père,

« Hier, M. le chanoine docteur Theotônio Manoel Vieira de Castro, vice-recteur du Séminaire épiscopal, m'a remis les